



Charte des licencié(e)s

CTC La Montagne Bouguenais Basket



Pour le bon déroulement de la saison, en tant que joueur(euse), je m'engage à :

- **ÊTRE PRÉSENT(E)** aux entraînements 5 minutes avant le début et en tenue sauf dérogation formelle donnée par l'Entraîneur(euse) ou avis médical justifié et **PRÉVENIR** en cas d'absence. Un manque d'assiduité pourra entraîner un temps de jeu inférieur au (à la) joueur(euse) concerné(e) par rapport aux autres joueurs(euses) de son équipe.
- **PARTICIPER** aux matchs et **PRÉVENIR** le coach au plus tard le jeudi soir en cas d'absence.
- **ÊTRE PRÉSENT(E)** au minimum 30 minutes avant l'horaire prévu du match. Se changer et s'équiper de sa tenue de match à son arrivée à la salle et la quitter à la fin du match. En aucun cas, il ne faut arriver et quitter la salle en tenue de match. Les couleurs des clubs sont le bleu et blanc et le rouge et noir, chaque joueur(euse) doit respecter ces couleurs.
- **RESPECTER** les installations et le matériel mis à disposition par tous les clubs, et aider au rangement dans les salles de la **CTC La Montagne Bouguenais Basket**.
- **ÊTRE FAIR-PLAY** et **RESPECTER** ses coéquipiers et ses adversaires en toutes circonstances. (Cf. **DOC04 - Charte du fair-play LMBB.pdf**)
- **RESPECTER** les choix du (de la) coach sur le moment et en discuter si besoin à la fin du match et ce, toujours de manière constructive.
- **RESPECTER** les décisions du corps arbitral sans aucune protestation et garder une attitude irréprochable. Si j'ai une observation à formuler, je le ferai par l'intermédiaire du capitaine qui seul a qualité pour intervenir auprès du directeur du jeu. En cas de sanctions liées au non-respect de cette disposition, par exemple : faute technique ou disqualifiante, le fautif devra fournir des explications et s'exposera à d'éventuelles sanctions.
- **RESPECTER** l'ensemble des bénévoles qui donnent de leur temps pour vous permettre de pratiquer votre sport.
- **ASSURER** mon rôle de responsable salle. En cas d'empêchement, je dois impérativement trouver un(e) remplaçant(e) et le notifier par mail au club.
- **EXÉCUTER** avec conviction et application mes Actions-Matches lors de mes convocations (Cf. **DOC03 - Règles des Actions-Matches LMBB.pdf**) et **ceci dans l'ensemble des salles de la CTC La Montagne Bouguenais Basket**. Les plus jeunes seront aidés par un adulte formé à l'arbitrage et à la tenue de la table. En cas de remise à niveau nécessaire, des formations seront organisées par le club.
- **ACCEPTER** les sanctions citées ci-dessous en cas de non-respect et/ou de non remplacement des désignations d'actions-matches :
 - **1^{ère} absence : Suspension d'1 match avec l'obligation d'être sur le banc – Reportée au match suivant si non réalisée**
 - **2^{ème} absence : Suspension de 2 matchs avec l'obligation d'être sur le banc – Reportée aux matchs suivant si non réalisées.**
 - **Au-delà : Convocation par le bureau qui se réserve le droit de prendre toute mesure jugée utile**
- **PARTICIPER** aux événements proposés par mon club.

« Quand on prend 1 heure de plaisir sur le terrain de basket, on peut aussi donner

1 heure de son temps pour le plaisir des autres »

Document applicable à partir de **Août 2019** pour la **CTC La Montagne Bouguenais Basket**